



## **NON, les Directions Interdépartementales des Routes ne sont pas à vendre!!!**

*Communiqué*



Le 29 octobre dernier, le Premier ministre a prolongé les dégâts issus de la Déforme Territoriale, en offrant en guise de dote à la future « collectivité européenne d'Alsace » le réseau routier national non concédé !

Ce 29 octobre, c'est bien le début du démantèlement des Directions Inter-départementales des Routes qui a été initié, c'est bien la porte ouverte à une vaste opération de vente à la découpe du réseau routier national non concédé!! Une menace confirmée par l'expression de plusieurs élus d'autres territoires ayant suivi cette annonce.



Grâce à FO, ce sujet s'est invité au Comité Technique Ministériel du ministère des Transports du 7 novembre.

Grâce à FO, la colère des représentants de la DIR Est a été exprimée directement auprès de la Secrétaire générale de ce ministère (retrouvez leur déclaration ICI).

Sous la pression, FO a obtenu l'engagement que le Directeur Général des Infrastructures, des Transports et de la Mer reçoive les OS de la DIR Est, lui qui était absent du CTM et lui qui a annulé son déplacement du 19 octobre à la DIR Est. Il y sera attendu de pied ferme...

**FO dénonce tout nouveau transfert de gestion de l'actuel réseau routier national aux collectivités ou sociétés d'autoroute, et FO s'oppose à toute opération de vente à la découpe des DIR!!!**

En ce qui concerne le projet de création de la future « collectivité européenne d'Alsace »,

**FO appelle à la sauvegarde de l'unité de gestion du réseau routier national structurant non-concédé, de l'unité de la DIR Est, ainsi que des droits et statuts de ses personnels.**

Paris, le 14 novembre 2018